## Les bienfaits du compostage

Compostage

- 50 % des déchets envoyés à l'enfouissement sont des matières compostables. En Mauricie, cela correspond à 45 000 tonnes de matières par année.
- La valorisation des matières compostables permet :
  - De réduire les gaz à effet de serre;
  - De réserver l'espace des lieux d'enfouissement techniques aux véritables résidus ultimes.
- En récupérant les matières compostables, elles pourront être doublement valorisées :
  - En gaz naturel renouvelable, pour remplacer du gaz naturel fossile;
  - En compost, pour remplacer des engrais chimiques.

**ENERCYCLE** 

